optique culture
numéro 49 mai 2016

OBSERVATOIRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

Les dépenses en culture des municipalités en 2014

GAËTANE DUBÉ *chargée de projet, OCCQ*

Faits saillants

- En 2014, les dépenses des municipalités en matière de culture se chiffrent à 859 M$, en baisse de 2,2 % par rapport aux dépenses de 2013. De ce montant, 647 M$ sont des dépenses en services rendus directement à la population.
- Les dépenses consacrées à la culture représentent 4,7 % des dépenses de fonctionnement des municipalités.
- Les dépenses des municipalités pour la culture équivalent à une contribution de 105,52 $ par habitant.
- On estime que 80,5 % des dépenses en culture des municipalités sont payées par les impôts fonciers et les taxes municipales (contribution municipale), 8,4 % sont financées à même le produit de la vente de biens et services municipaux (tarification municipale), 5,5 % le sont par des sommes reçues en subventions des deux paliers gouvernementaux et 5,6 % par des sommes reçues en dons ou provenant d'autres sources de revenus.
- Les dépenses municipales faites en culture sous forme de services rendus vont principalement aux domaines *Bibliothèques* (45,9 %), *Arts et lettres* (18,8 %) et *Patrimoine, art public et design* (15,4 %).
- Les montants les plus élevés des dépenses en services rendus sont comptabilisés dans les catégories *Salaires et avantages sociaux* (46,4 %), *Achat de biens et services* (16,5 %) et *Subventions octroyées* (14,7 %).
- Lorsqu'on analyse les résultats par habitant, on observe que les subventions destinées au secteur culturel, versées par les gouvernements aux municipalités, décroissent depuis 2010. Les municipalités de 200 000 habitants et plus connaissent la décroissance la plus forte.

Depuis 2008, l'Observatoire de la culture et des communications du Québec présente chaque année les résultats de l'*Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture*. Ce bulletin dresse d'abord un portrait d'ensemble des dépenses de fonctionnement en culture en 2014 et de leur évolution au cours des cinq dernières années (de 2010 à 2014). Par la suite, il rend compte des dépenses de fonctionnement en culture en services rendus selon la taille de la population des municipalités. Puis, il est question des dépenses selon la région administrative. Dans ce bulletin, un accent particulier est mis sur les dépenses en culture par habitant et sur la part des subventions reçues des paliers gouvernementaux dans les dépenses en culture des municipalités, de 2010 à 2014. Une série de tableaux statistiques diffusés sur le site de l'Observatoire[1] complète ce bulletin.

1. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses_culture/municipalites.htm]

Table des matières

3 **Portrait global des dépenses de fonctionnement en culture**

7 **Portrait des dépenses en culture selon la taille des municipalités**

11 **Évolution des subventions reçues et octroyées, par habitant, de 2010 à 2014**

12 **Portrait des dépenses en services rendus selon la région administrative**

14 **Conclusion**

Signes conventionnels

%	Pour cent ou pourcentage
n	Nombre
M	Million
...	N'ayant pas lieu de figurer
..	Donnée non disponible
—	Néant ou zéro
$	En dollars
F	Donnée peu fiable

Notes méthodologiques[2]

Municipalités à l'étude

Afin d'obtenir un portrait des dépenses en matière de culture représentatif de l'ensemble des municipalités du Québec, toutes les municipalités québécoises sont visées par l'enquête. Au 1er janvier 2014, l'Institut de la statistique du Québec dénombre 1 111 municipalités locales sur le territoire du Québec, dont 930 (83,7 %) ont moins de 5 000 habitants. La population des municipalités dénombrées est estimée à 8 140 257 habitants (+ 0,7 %, par rapport à celle de 2013).

Ces 1 111 municipalités sont subdivisées selon la taille de leur population en sept groupes homogènes de municipalités :

- 500 000 habitants et plus (Montréal, Québec) ;
- 200 000 à 499 999 habitants (Laval, Gatineau, Longueuil) ;
- 100 000 à 199 999 habitants (Sherbrooke, Saguenay, Lévis, Trois-Rivières, Terrebonne) ;
- 25 000 à 99 999 habitants : 35 municipalités ;
- 10 000 à 24 999 habitants : 58 municipalités ;
- 5 000 à 9 999 habitants : 78 municipalités ;
- Moins de 5 000 habitants : 930 municipalités.

Traitement statistique

Toutes les municipalités de 5 000 habitants et plus sont invitées à fournir leurs dépenses réelles pour l'année 2014. Les dix municipalités de 100 000 habitants et plus ont toutes répondu à l'enquête, de même que 85,4 % des municipalités de 5 000 à 100 000 habitants. Les dépenses des municipalités non répondantes ont fait l'objet d'estimations statistiques. Pour les municipalités de moins de 5 000 habitants, les dépenses sont estimées à partir d'un traitement statistique par modélisation intégrant les données du rapport financier du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), lorsque celles-ci sont disponibles pour la municipalité concernée, et de l'*Enquête annuelle sur les bibliothèques publiques du Québec*, réalisée par Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et le ministère de la Culture et des communications (MCC).

En général, la qualité des estimations est excellente. Toutefois, la qualité d'une estimation diminue lorsque le nombre de municipalités servant à la produire est petit. Dans ce cas, l'estimation dont la précision est passable est accompagnée d'un astérisque (*) et doit être interprétée avec prudence. Lorsque la précision d'une estimation est jugée trop faible pour être fournie, celle-ci est remplacée par un « F ».

2. Pour des explications complètes sur la méthodologie, les concepts et les définitions, consulter le site de l'Observatoire.

Notice suggérée pour mentionner cet article dans une bibliographie ou en reproduire un extrait :

DUBÉ, Gaëtane (2016). « Les dépenses en culture des municipalités en 2014 », *Optique culture*, nº 49, Québec, Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec, mai, 16 p. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/observatoire].

Portrait global des dépenses de fonctionnement en culture

En 2014, les dépenses de fonctionnement des municipalités en matière de culture totalisent 859 M$ (figure 1)[3]. De ce montant, 647 M$ (75,4 %) sont des dépenses en services rendus à la population pour des services ou des activités liées à la culture, 123 M$ (14,4 %) correspondent à de frais généraux, puis 88 M$ (10,3 %) représentent des frais de financement et d'amortissement. La part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement de l'ensemble des municipalités est de 4,7 %, en 2014, elle était de 4,9 % en 2010.

Contrairement aux années antérieures, en 2014 les dépenses de fonctionnement en culture ont diminué de 2,2 % par rapport à l'exercice financier précédent (tableau 1). On remarque plus particulièrement une réduction des dépenses relatives aux services rendus (–3,1 %) et aux frais généraux (–3,9 %), et une augmentation de 6,8 % des frais de financement et d'amortissement.

Entre 2010 et 2014, les dépenses de fonctionnement en culture des municipalités croissent en moyenne de 3,8 % par année (TCAM[4]). Parmi les trois genres de dépenses de fonctionnement effectués, celles relatives aux services rendus et aux frais de financement et d'amortissement augmentent respectivement de 2,6 % et de 6,6 % par année en moyenne sur la période examinée. Les frais généraux présentent toutefois la plus forte croissance annuelle moyenne sur la période de 2010 à 2014, soit une augmentation de 8,8 %.

Figure 1 **Répartition des dépenses de fonctionnement en culture des municipalités selon le genre de dépenses, Québec, 2010 à 2014**

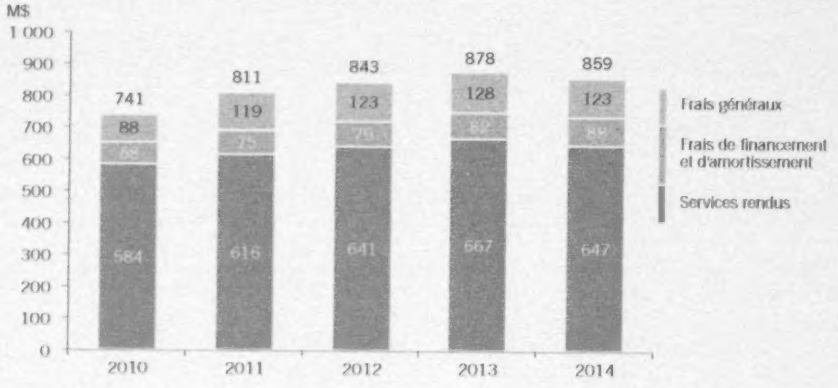

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Tableau 1 **Évolution des dépenses en culture des municipalités selon le genre de dépenses, Québec, 2010 à 2014**

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	TCAM[1] 2010-2014
			$			%	%
Dépenses totales de fonctionnement	15 085 190 466	16 907 536 112	17 683 460 358	18 600 841 946	18 242 396 202	-2,0	4,9
Dépenses de fonctionnement en culture	740 508 007	810 655 672	843 125 409	877 950 369	858 922 814	-2,2	3,8
Services rendus	584 029 215	616 187 971	641 183 186	667 474 170	647 230 180	-3,1	2,6
Frais de financement et d'amortissement	68 417 252	75 236 028	79 236 594	82 175 128	88 213 543	6,8	6,6
Frais généraux	88 061 539	119 231 673	122 705 629	128 301 071	123 479 091	-3,9	8,8
Part des dépenses en culture dans les dépenses totales de fonctionnement des municipalités (%)	4,9	4,8	4,8	4,7	4,7		

1. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

3. À titre informatif, mentionnons qu'au cours de l'exercice financier 2013-2014, les dépenses dédiées à la culture par l'administration publique québécoise s'élèvent à 995 M$. Les dépenses en culture du gouvernement québécois dans les dépenses consolidées des comptes publics s'établissent ainsi à 1,05 % (et à 1,46 % lorsqu'on ajoute les dépenses fiscales).
4. TCAM : taux de croissance annuel moyen calculé sur une période de cinq ans, de 2010 à 2014.

Les dépenses en services rendus selon le domaine et la source de financement

L'offre culturelle des municipalités québécoises est financée à partir de quatre sources différentes (figure 2). Premièrement, les impôts fonciers et les taxes municipales, désignés par « contribution municipale », comptent en 2014 pour 80,5 % dans le financement de la culture dans les municipalités. Deuxièmement, la municipalité tire des revenus au moyen de la tarification d'activités ou par la vente de biens et services ; dans ce cas, la dépense est assumée au moins en partie par l'utilisateur des services. Cette source finance 8,4 % des services culturels pour l'ensemble des municipalités. Troisièmement, une partie des revenus vient des subventions octroyées par les gouvernements fédéral et provincial, et la part du financement des services culturels provenant de cette source est estimée à 5,5 %. Quatrièmement, il existe une source de revenus que nous classons dans la catégorie « autres revenus » dont la part du financement est évaluée à 5,6 %, en 2014.

Les dépenses de fonctionnement en culture engagées par les municipalités pour des services rendus à la population se répartissent dans les domaines et secteurs d'activité *Bibliothèques*, *Arts et lettres*, *Festivals et événements culturels*, *Festivals et événements à composante culturelle*, *Loisir culturel et scientifique*, *Patrimoine, art public et design*, *Conservation d'archives historiques* et *Autres dépenses non réparties (tous les domaines sauf les bibliothèques)*[5].

À l'exemple des années antérieures[6], en 2014, la part la plus élevée des dépenses en culture pour les services rendus va au domaine des *Bibliothèques* (297 M$, soit 45,9 % des dépenses culturelles) (figure 3). À titre informatif, les dépenses en culture faites par le gouvernement du Québec dans le domaine *Bibliothèques* s'élèvent à 220 M$, pour l'année financière s'étendant du 1er avril 2013 au 31 mars 2014. Suivent en importance les sommes engagées dans les domaines *Arts et lettres*[7] (121 M$. soit 18,8 % des dépenses) et *Patrimoine, art public et design* (100 M$, soit 15,4 % des dépenses).

Figure 2 **Répartition des dépenses en culture des municipalités selon la source de financement, Québec, 2014**

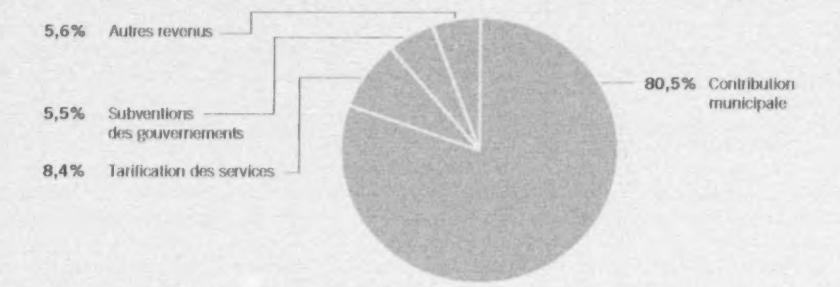

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 3 **Répartition des dépenses en culture des municipalités selon le domaine culturel, Québec, 2014**

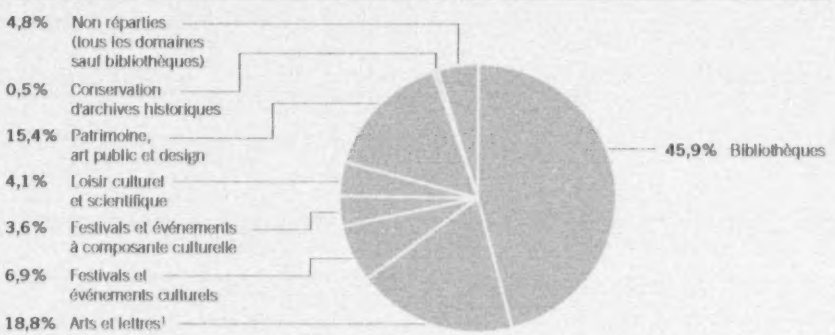

1. Incluant les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

5. Pour des définitions complètes des domaines étudiés, consultez les notes méthodologiques sur le site de l'OCCQ. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipalite/dmi.html].
6. Pour plus de détails sur l'évolution des dépenses culturelles des municipalités selon le domaine, consultez les tableaux sur le site de l'OCCQ. [En ligne]. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture/depenses-culturelles/municipalite/index.html].
7. Incluant des activités culturelles (exposition, spectacles, ou autre) en lettres, arts visuels, arts de la scène, arts médiatiques, métiers d'art et multimédia, ayant un caractère permanent.

L'examen des dépenses de fonctionnement en services rendus selon la source de financement montre une fois de plus que l'offre culturelle des municipalités québécoises est tributaire de la contribution municipale (tableau 2). En effet, le financement des *Bibliothèques* provient presque exclusivement de la contribution municipale (88,9 % des 297 M$ déboursés). Une part importante des dépenses pour les *Arts et lettres* est payée par la contribution municipale (77,1 % de 121 M$) et par la tarification municipale (14,5 %). Les dépenses relatives au *Patrimoine, à l'art public et au design* trouvent elles aussi une part substantielle de leur financement dans la contribution municipale (52,7 % des 100 M$ déboursés) et la tarification municipale (19,9 %). Toutefois, dans ce domaine, une forte proportion est financée par les dons et autres revenus de la municipalité (25,1 %).

Tableau 2 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la source de financement, Québec, 2014**

	Contribution municipale		Vente de biens et services (tarification)		Subventions reçues		Dons et autres revenus		Total	
	$	%	$	%	$	%	$	%	$	%
Bibliothèques	263 952 233	88,9	8 480 850	2,9	21 873 678	7,4	2 611 430	0,9	**296 918 192**	**100,0**
Arts et lettres[1]	93 661 037	77,1	17 659 685	14,5	8 824 560	7,3	1 325 932	1,1	**121 471 214**	**100,0**
Festivals et événements culturels	40 118 463	89,4	2 221 384	4,9	1 130 176	2,5	1 419 908 *	3,2 *	**44 889 930**	**100,0**
Festivals et événements à composante culturelle	16 031 415	67,9	956 817 *	4,1 *	811 187	3,4	5 822 258	24,6	**23 621 678**	**100,0**
Loisir culturel et scientifique	21 208 055	79,6	4 774 276	17,9	418 787	1,6	241 041	0,9	**26 642 159**	**100,0**
Patrimoine, art public et design	52 474 108	52,7	19 836 387	19,9	2 270 966	2,3	24 945 878	25,1	**99 527 339**	**100,0**
Conservation d'archives historiques	3 130 557	97,7	25 386	0,8	16 356	0,5	31 526	1,0	**3 203 825**	**100,0**
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	30 125 390	97,3	513 978	1,7	295 583 *	1,0 *	F	F	**30 955 843**	**100,0**
Ensemble des domaines culturels	**520 701 259**	**80,5**	**54 468 763**	**8,4**	**35 641 294**	**5,5**	**36 418 864**	**5,6**	**647 230 180**	**100,0**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.

F Donnée trop peu fiable pour être publiée.

1. Incluant les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les dépenses en services rendus selon le domaine et la catégorie de dépenses

Les dépenses des municipalités en services rendus sont comptabilisées dans six catégories comptables : *Salaires et avantages sociaux*, *Subventions octroyées*, *Cachets d'artistes et honoraires*, *Achat de biens et services*, *Entretien des immeubles et autres services municipaux*[8] et *Autres dépenses*[9].

En 2014, les salaires et avantages sociaux comptent pour 46 % (300 M$) des dépenses en services rendus faites en matière de culture par l'ensemble des municipalités du Québec (tableau 3). Les sommes déboursées sous forme de subventions octroyées (95 M$) et de cachets d'artistes et d'honoraires (45 M$) représentent un peu plus du cinquième des dépenses faites sous forme de services rendus. Puis, le tiers restant des dépenses va à l'achat de biens et services (107 M$), à l'entretien des immeubles (64 M$) et à d'autres services municipaux en lien avec des activités culturelles (36 M$).

La majorité des 297 M$ dépensés dans le domaine *Bibliothèques* est versé en salaires et avantages sociaux (62,0 %), à l'achat de biens et services (22,5 %) et à l'entretien des immeubles (10,9 %) (tableau 3). Pour le second domaine recevant une part importante des dépenses culturelles, *Arts et lettres*, on note que 35,2 % des 121 M$ dépensés constituent des sommes accordées en subventions, 24,9 % sont des dépenses versées en salaires et avantages sociaux et 14,3 %, en cachets d'artistes et honoraires. La plus grande part des 100 M$ déboursés dans le domaine *Patrimoine, art public et design* va à des salaires et avantages sociaux (47,0 %), à des subventions (20,4 %) et à l'achat de biens et de services (14,0 %).

Tableau 3 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la catégorie de dépenses, Québec, 2014**

	Salaires et avantages sociaux		Subventions octroyées		Cachets d'artistes et honoraires		Achat de biens et services	
	$	%	$	%	$	%	$	%
Bibliothèques	184 085 469	62,0	F	F	3 291 689	1,1	66 665 864	22,5
Arts et lettres[3]	30 250 225	24,9	42 709 930	35,2	17 378 669	14,3	11 056 703	9,1
Festivals et événements culturels	7 831 860	17,4	15 039 652	33,5	9 986 565	22,2	7 137 900	15,9
Festivals et événements à composante culturelle	4 550 988	19,3	6 666 154	28,2	4 460 430	18,9	F	F
Loisir culturel et scientifique	9 792 220	36,8	5 051 865	19,0	2 001 419	7,5	2 231 418	8,4
Patrimoine, art public et design	46 776 549	47,0	20 292 315	20,4	7 492 915	7,5	13 915 726	14,0
Conservation d'archives historiques	1 863 142	58,2	438 054	13,7	60 800 *	1,9 *	94 934	3,0
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	15 252 835	49,3	3 674 404	11,9	588 106	1,9	2 759 869	8,9
Ensemble des domaines culturels	**300 403 288**	**46,4**	**95 231 908**	**14,7**	**45 260 594**	**7,0**	**106 619 989**	**16,5**

	Entretien des immeubles et autres services municipaux[1]		Autres dépenses[2]		Total	
	$	%	$	%	$	%
Bibliothèques	32 357 415	10,9	9 158 220	3,1	**296 918 192**	**100,0**
Arts et lettres[3]	9 052 853	7,5	11 022 835	9,1	**121 471 214**	**100,0**
Festivals et événements culturels	3 774 054	8,4	1 119 899 *	2,5 *	**44 889 930**	**100,0**
Festivals et événements à composante culturelle	F	F	4 105 420	17,4	**23 621 678**	**100,0**
Loisir culturel et scientifique	7 079 388	26,6	485 850	1,8	**26 642 159**	**100,0**
Patrimoine, art public et design	5 355 711	5,4	5 694 122	5,7	**99 527 339**	**100,0**
Conservation d'archives historiques	676 627	21,1	70 268	2,2	**3 203 825**	**100,0**
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	4 673 208	15,1	4 007 421 *	12,9 *	**30 955 843**	**100,0**
Ensemble des domaines culturels	**64 050 367**	**9,9**	**35 664 036**	**5,5**	**647 230 180**	**100,0**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.
F Donnée trop peu fiable pour être publiée.
1. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
2. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.
3. Incluant les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

8. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
9. Comprenant les frais de locaux, les crédits de taxes et la quote-part versée aux organismes supramunicipaux.

Portrait des dépenses en culture selon la taille des municipalités

Lorsque l'on met les dépenses en culture (859 M$) en rapport avec la taille de la population des municipalités, on constate que l'ensemble des municipalités québécoises a dépensé pour la culture 105,52 $ par habitant en 2014, soit 2,9 % de moins que l'exercice précédent (tableau 4). Cette réduction des dépenses par habitant est particulièrement remarquable dans le groupe de municipalités de 500 000 habitants et plus (–8,9 %).

Le taux de croissance annuel moyen des dépenses par habitant de l'ensemble des municipalités est de 2,8 % sur la période de 2010 à 2014. Les municipalités de moins de 25 000 habitants se démarquent par une plus forte croissance des dépenses en culture par habitant, soit au moins 4 % par année en moyenne depuis 2010.

En 2014, des 105,52 $ par habitant dépensés en culture par l'ensemble des municipalités, 79,51 $ sont des dépenses en services rendus directement à la population, 15,17 $ correspondent à des frais généraux et 10,84 $ à des frais de financement et d'amortissement.

Hormis les municipalités de 500 000 habitants et plus (qui consacrent 121,98 $ par habitant à la culture en services rendus), les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants figurent parmi celles qui dépensent le plus d'argent en culture par habitant, soit 83,61 $ (tableau 5). À l'opposé, les municipalités de moins de 10 000 habitants figurent parmi celles qui contribuent le moins par habitant.

Tableau 4 **Dépenses en culture des municipalités par habitant selon la taille de la population, Québec, 2010 à 2014**

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	TCAM[1] 2010-2014
			$			%	
500 000 habitants et plus[2]	146,96	165,89	165,26	174,58	159,00	–8,9	2,0
200 000 à 499 999 habitants[3]	76,20	73,63	79,60	74,20	76,14	2,6	0,0
100 000 à 199 999 habitants[4]	94,04	100,79	109,74	107,02	108,01	0,9	3,5
25 000 à 99 999 habitants	91,69	96,58	101,22	103,30	103,52	0,2	3,1
10 000 à 24 999 habitants	88,34	94,87	98,88	106,47	105,73	–0,7	4,6
5 000 à 9 999 habitants	59,81	59,69	61,34	63,26	71,00	12,2	4,4
Moins de 5 000 habitants	37,16	39,87	42,57	42,63	44,36	4,1	4,5
Ensemble des municipalités	**94,47**	**102,50**	**105,60**	**108,66**	**105,52**	**–2,9**	**2,8**

1. TCAM : taux de croissance annuel moyen.
2. Montréal et Québec.
3. Gatineau, Laval et Longueuil.
4. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les dépenses en services rendus par habitant selon le domaine

Cette année, l'Observatoire pose un regard plus détaillé que par le passé sur les dépenses culturelles des municipalités en services rendus, par habitant. On constate ainsi que les domaines culturels privilégiés par les municipalités en ce qui concerne les dépenses en services rendus diffèrent selon la taille de la population de celles-ci. Ainsi, les municipalités populeuses que sont Montréal et Québec (500 000 habitants et plus), accordent la plus grande part de leur budget culturel en services rendus aux domaines *Bibliothèques* (45,79 $ par habitant), *Arts et lettres* (29,15 $ par habitant) et *Patrimoine, art public et design* (36,35 $ par habitant) (tableau 5). En comparaison, dans les municipalités dont la population est inférieure à 200 000 habitants[10], les dépenses en services rendus sont réparties principalement entre les domaines *Bibliothèques*, *Arts et lettres* et *Festivals et événements culturels ou à composante culturelle*. Dans ces groupes de municipalités, les dépenses pour des événements culturels ou à composante culturelle totalisent entre 9,77 $ et 12,53 $ par habitant.

Tableau 5 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon le domaine culturel et la taille de la population, Québec, 2014**

	Ensemble des municipalités		500 000 habitants et plus[1]		200 000 à 499 999 habitants[2]		100 000 à 199 999 habitants[3]	
	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant
				$				
Bibliothèques	**296 918 192**	**36,48**	104 502 562	45,79	32 166 450	34,27	23 234 818	33,32
Arts et lettres[4]	**121 471 214**	**14,92**	66 534 078	29,15	8 300 007	8,84	16 591 379	23,80
Festivals et événements culturels	**44 889 930**	**5,51**	9 492 967	4,16	5 129 969	5,47	4 858 821	6,97
Festivals et événements à composante culturelle	**23 621 678**	**2,90**	1 085 537	0,48	1 674 996	1,78	3 875 333	5,56
Loisir culturel et scientifique	**26 642 159**	**3,27**	8 656 343	3,79	4 208 095	4,48	1 397 471	2,00
Patrimoine, art public et design	**99 527 339**	**12,23**	82 947 942	36,35	1 275 481	1,36	5 692 936	8,16
Conservation d'archives historiques	**3 203 825**	**0,39**	1 225 967	0,54	748 552	0,80	570 752	0,82
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	**30 955 843**	**3,80**	3 936 761	1,72	2 066 321	2,20	2 078 276	2,98
Ensemble des domaines culturels	**647 230 180**	**79,51**	**278 382 157**	**121,98**	**55 569 870**	**59,21**	**58 299 787**	**83,61**

	25 000 à 99 999 habitants		10 000 à 24 999 habitants		5 000 à 9 999 habitants		Moins de 5 000 habitants	
	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant
				$				
Bibliothèques	62 949 295	40,16	40 694 736	45,42	15 016 493	28,07	18 353 839	15,00
Arts et lettres[4]	18 268 083	11,65	6 378 979	7,12	2 156 631	4,03	3 242 058	2,65
Festivals et événements culturels	7 889 317	5,03	6 061 345	6,76	4 896 899	9,15	6 560 612	5,36
Festivals et événements à composante culturelle	10 952 788	6,99	2 694 700	3,01	1 434 292	2,68	F	F
Loisir culturel et scientifique	8 776 242	5,60	1 687 828	1,88	774 627	1,45	1 141 554*	0,93*
Patrimoine, art public et design	5 091 198	3,25	2 235 359	2,49	541 951	1,01	1 742 472*	1,42*
Conservation d'archives historiques	286 080	0,18	335 932	0,37	F	F	F	F
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	9 331 836	5,95	8 217 889	9,17	2 284 831	4,27	3 039 930*	2,48*
Ensemble des domaines culturels	**123 544 838**	**78,82**	**68 306 768**	**76,23**	**27 120 320**	**50,70**	**36 006 441**	**29,42**

* Précision passable: à interpréter avec prudence.
F Faible précision: donnée fournie à titre indicatif seulement.
1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
4. Incluant les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.
Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

10. Comprenant les cinq groupes de municipalités ayant moins de 200 000 habitants.

Les dépenses en services rendus par habitant selon la source de financement

Comme on peut le voir au tableau 6, quelle que soit la taille des municipalités, la contribution municipale est la principale source de financement des dépenses en culture en services rendus. Cette source de revenus correspond à un versement estimé à au moins 23,63$ par habitant (dans les municipalités comptant moins de 5 000 habitants) et d'au plus 93,85$ par habitant (dans les municipalités de 500 000 habitants et plus). Trois constats ressortent de l'analyse du financement de l'offre culturelle selon la taille des municipalités.

Dans les municipalités de 200 000 à 499 999 habitants, la quasi-totalité des dépenses en services rendus est acquittée par la contribution municipale, soit 53,01$ des 59,21$ dépensés par habitant (89,5 %). Par comparaison, dans les municipalités de 500 000 habitants et plus, 93,85$ des 121,98$ par habitant dépensés (76,9 %) sont puisés à même la contribution municipale.

Dans le groupe des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants, contrairement aux autres groupes, la majeure partie des dépenses affectées à la culture en services rendus est financée à même la contribution municipale (79,7 %, soit 66,62$ des 83,61$ dépensés par habitant) et à même la tarification municipale (13,9 %, soit 11,66$ par habitant des 83,61$ dépensés par habitant).

Enfin, dans les municipalités de 500 000 habitants et plus que sont Montréal et Québec, le montant reçu en subvention des paliers gouvernementaux équivaut à une contribution de 6,13$ par habitant. Par contre, dans le groupe de municipalités de 200 000 à 499 999 habitants, le montant reçu en subvention représente 2,40$ par habitant.

Tableau 6 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la source de financement et la taille de la population, Québec, 2014**

	Contribution municipale			Vente de biens et services (tarification)			Subventions reçues		
	Totales		Par habitant	Totales		Par habitant	Totales		Par habitant
	$	%	$	$	%	$	$	%	$
500 000 habitants et plus[1]	214 181 744	76,9	93,85	25 145 911	9,0	11,02	13 995 420	5,0	6,13
200 000 à 499 999 habitants[2]	49 752 631	89,5	53,01	2 327 977	4,2	2,48	2 248 432	4,0	2,40
100 000 à 199 999 habitants[3]	46 452 156	79,7	66,62	8 130 226	13,9	11,66	2 987 800	5,1	4,29
25 000 à 99 999 habitants	99 442 683	80,5	63,44	10 617 377	8,6	6,77	7 485 924	6,1	4,78
10 000 à 24 999 habitants	59 745 090	87,5	66,68	3 129 096	4,6	3,49	4 034 959	5,9	4,50
5 000 à 9 999 habitants	22 211 415	81,9	41,52	2 030 797	7,5	3,80	2 033 249	7,5	3,80
Moins de 5 000 habitants	28 915 540	80,3	23,63	3 087 379*	8,6*	2,52*	F	F	F
Ensemble des municipalités	**520 701 259**	**80,5**	**63,97**	**54 468 763**	**8,4**	**6,69**	**35 641 294**	**5,5**	**4,38**

	Dons et autres revenus			Dépenses		
	Totales		Par habitant	Totales		Par habitant
	$	%	$	$	%	$
500 000 habitants et plus[1]	25 059 082	9,0	10,98	**278 382 157**	**100,0**	**121,98**
200 000 à 499 999 habitants[2]	1 240 830	2,2	1,32	**55 569 870**	**100,0**	**59,21**
100 000 à 199 999 habitants[3]	729 605	1,3	1,05	**58 299 787**	**100,0**	**83,61**
25 000 à 99 999 habitants	5 998 855	4,9	3,83	**123 544 838**	**100,0**	**78,82**
10 000 à 24 999 habitants	1 397 623	2,0	1,56	**68 306 768**	**100,0**	**76,23**
5 000 à 9 999 habitants	844 859	3,1	1,58	**27 120 320**	**100,0**	**50,70**
Moins de 5 000 habitants	F	F	F	**36 006 441**	**100,0**	**29,42**
Ensemble des municipalités	**36 418 864**	**5,6**	**4,47**	**647 230 180**	**100,0**	**79,51**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.

F Faible précision : donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Montréal et Québec.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Les dépenses en services rendus par habitant selon la catégorie de dépenses

Lorsque l'on examine la répartition des dépenses en services rendus selon la catégorie de dépenses, et que l'on met cette répartition en rapport avec la taille de la population des municipalités (tableau 7), on observe ce qui suit. Des 79,51 $ par habitant versés par l'ensemble des municipalités pour des services rendus à la population en matière de culture, 36,90 $ sont versés en salaires et avantages sociaux, 11,70 $ représentent des sommes octroyées en subventions, 5,56 $ constituent des versements en cachets d'artistes et des honoraires, 13,10 $ correspondent à l'achat de biens et de services, 7,87 $ vont à l'entretien courant et au fonctionnement des immeubles et 4,38 $ sont consacrés à d'autres dépenses.

Parmi les municipalités de grande taille, le groupe de municipalités de 200 000 à 499 999 habitants est celui dont la portion des dépenses en services rendus versée en salaires et avantages sociaux est la plus élevée (56,6 %, soit 33,53 $ des 59,21 $ dépensés par habitant en services rendus). À titre comparatif, la part des dépenses relatives aux salaires et avantages sociaux dans les municipalités de 500 000 habitants et plus est de 48,1 %, soit 58,66 $ par habitant.

Dans le sec
engage le p
palités de 1
83,61 $ par
sont partagé
essentiellem
(38 %, soit
octroyées (
achat de b
10,81 $ par
honoraires (

cond groupe de municipalités qui
lus d'argent par habitant (munici-
00 000 à 199 999 habitants), les
habitant dépensés en services rendus
s entre quatre catégories de dépenses
ent : salaires et avantages sociaux
31,63 $ par habitant), subventions
29 %, soit 24,34 $ par habitant),
iens et de services (13 %, soit
r habitant) et cachets d'artistes et
10 %, soit 8,29 $ par habitant).

Tableau 7 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la catégorie de dépenses et la taille de la population, Québec, 2014**

	Salaires et avantages sociaux			Subventions octroyées			Cachets d'artistes et honoraires			Achat de biens et de services		
	Totales		Par habitant	Totales		Par habitant	Totales		Par habitant	Totales		Par habitant
	$	%	$	$	%	$	$	%	$	$	%	$
500 000 habitants et plus[2]	133 870 393	48,1	58,66	48 767 401	17,5	21,37	15 498 691	5,6	6,79	49 923 568	17,9	21,88
200 000 à 499 999 habitants[3]	31 467 953	56,6	33,53	5 714 413	10,3	6,09	3 531 917	6,4	3,76	8 518 399	15,3	9,08
100 000 à 199 999 habitants[4]	22 052 100	37,8	31,63	16 973 370	29,1	24,34	5 778 471	9,9	8,29	7 539 323	12,9	10,81
25 000 à 99 999 habitants	57 191 618	46,3	36,49	11 464 365	9,3	7,31	9 480 339	7,7	6,05	15 792 242	12,8	10,08
10 000 à 24 999 habitants	31 916 965	46,7	35,62	5 768 189	8,4	6,44	4 187 778	6,1	4,67	11 401 049	16,7	12,72
5 000 à 9 999 habitants	10 401 030	38,4	19,44	2 617 344	9,7	4,89	2 853 798	10,5	5,33	5 841 292	21,5	10,92
Moins de 5 000 habitants	13 503 228	37,5	11,03	3 926 826*	10,9*	3,21*	3 929 599*	10,9*	3,21*	7 604 117	21,1	6,21
Ensemble des municipalités	**300 403 288**	**46,4**	**36,90**	**95 231 908**	**14,7**	**11,70**	**45 260 594**	**7,0**	**5,56**	**106 619 989**	**16,5**	**13,10**

	Entretien des immeubles et autres services municipaux[1]			Autres dépenses			Dépenses		
	Totales		Par habitant	Totales		Par habitant	Totales		Par habitant
	$	%	$	$	%	$	$	%	$
500 000 habitants et plus[2]	19 291 322	6,9	8,45	11 030 783	4,0	4,83	278 382 157	100,0	121,70
200 000 à 499 999 habitants[3]	5 958 930	10,7	6,35	378 258	0,7	0,40	55 569 870	100,0	59,42
100 000 à 199 999 habitants[4]	4 766 930	8,2	6,84	1 189 593	2,0	1,71	58 299 787	100,0	83,51
25 000 à 99 999 habitants	17 961 597	14,5	11,46	11 654 677	9,4	7,44	123 544 838	100,0	78,82
10 000 à 24 999 habitants	9 084 536	13,3	10,14	5 948 250	8,7	6,64	68 306 768	100,0	76,23
5 000 à 9 999 habitants	3 023 136	11,1	5,65	2 383 720	8,8	4,46	27 120 320	100,0	50,70
Moins de 5 000 habitants	3 963 916*	11,0*	3,24*	F	F	F	36 006 441	100,0	29,42
Ensemble des municipalités	**64 050 367**	**9,9**	**7,87**	**35 664 036**	**5,5**	**4,38**	**647 230 180**	**100,0**	**79,51**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.

F Faible précision : donnée fournie à titre indicatif seulement.

1. Dépenses en entretien des immeubles et autres services municipaux qui n'ont pu être réparties par catégorie.
2. Montréal et Québec.
3. Gatineau, Laval et Longueuil.
4. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Évolution des subventions reçues et octroyées, par habitant, de 2010 à 2014

La figure 4 illustre l'évolution des montants reçus en subventions des deux paliers gouvernementaux, par habitant, dans les municipalités de 10 000 habitants et plus, de 2010 à 2014. Les statistiques démontrent que tous les groupes de municipalités subissent une réduction des subventions gouvernementales par habitant. La courbe d'évolution de cette source de financement dans les groupes de municipalités les plus populeux se démarque toutefois de celle des autres municipalités.

Ainsi, dans les municipalités de 500 000 habitants et plus (Montréal et Québec), on observe un recul constant de cette source de financement depuis 2011. Dans ce groupe, le montant par habitant reçu en subvention entre 2011 et 2014 passe de 10,82 $ à 6,13 $ (TCAM de –10,3 % sur la période de 2010 à 2014). Dans les municipalités de 200 000 à 499 999 habitants, un net recul se produit entre 2012 et 2013. Le montant chute ainsi de 3,89 $ à 2,42 $ par habitant (TCAM de –9,3 % sur la période de 2010 à 2014). Après avoir connu une année exceptionnelle en 2010 (7,43 $ par habitant reçu en subvention), l'octroi gouvernemental des municipalités de 100 000 à 199 999 habitants s'établit à environ 4,00 $ par habitant depuis 2011.

La figure 5 met en lumière de façon éloquente l'impact de cette réduction de la part des subventions gouvernementales reçues dans les dépenses en culture des municipalités au cours des cinq dernières années. Dans les municipalités de Montréal et Québec (500 000 habitants et plus), cette part diminue progressivement de 6,5 % (2011) à 3,9 % (2014). Dans les municipalités de 200 000 à 499 999 habitants, la part qui se situait aux environs de 5 % de 2010 à 2012, baisse à 3,3 % en 2013, puis à 3,1 % en 2014. Dans les municipalités comptant de 100 000 à 199 999 habitants, cette part passe de 7,9 %, en 2010, à 4,2 %, en 2011, puis demeure à ce niveau par la suite.

Figure 4 **Subventions gouvernementales en culture reçues par les municipalités (montant par habitant), selon la taille de la population, Québec, 2010 à 2014**

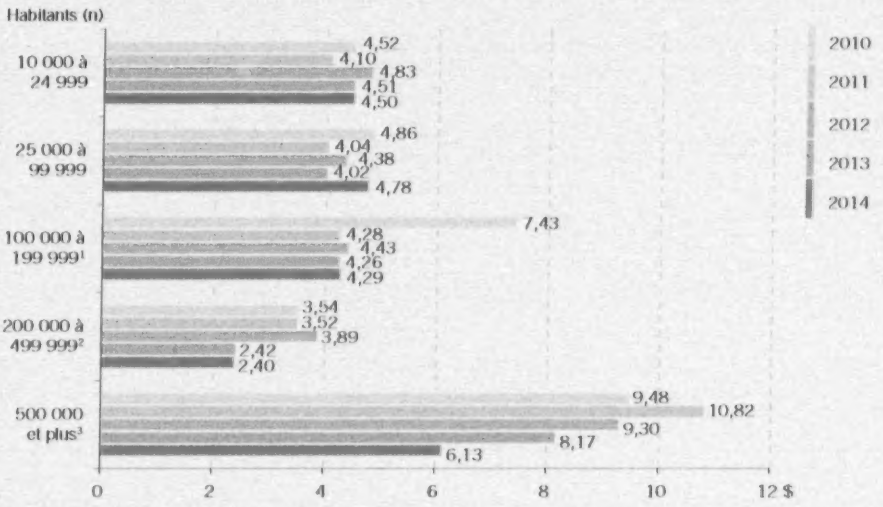

1. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Montréal et Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 5 **Part des subventions gouvernementales reçues dans les dépenses en culture des municipalités selon la taille de la population, Québec, 2010 à 2014**

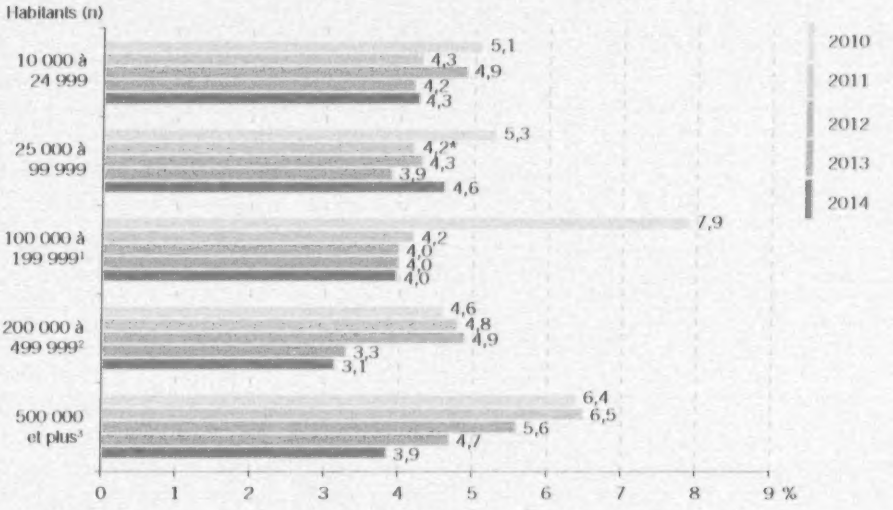

1. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Montréal et Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

La figure 6 montre l'évolution du montant par habitant octroyé en subvention par les municipalités de 10 000 habitants et plus au cours de cinq dernières années. Les données indiquent notamment qu'entre 2010 et 2014, les subventions en culture octroyées dans les municipalités de 100 000 à 199 999 habitants augmentent de 18,97 $ à 24,34 $ (TCAM de 6,4 % sur la période étudiée) et de 3,92 $ à 6,44 $ par habitant, dans celles de 10 000 à 24 999 habitants (TCAM de 13,2 % sur la période étudiée). Par contre, dans les municipalités de 500 000 habitants et plus, les subventions octroyées en culture sont réduites de 22,50 $ et 21,37 $ par habitant (TCAM de – 1,3 % sur la période étudiée).

Figure 6 **Subventions en culture octroyées par les municipalités (montant par habitant) selon la taille de la population, Québec, 2010 à 2014**

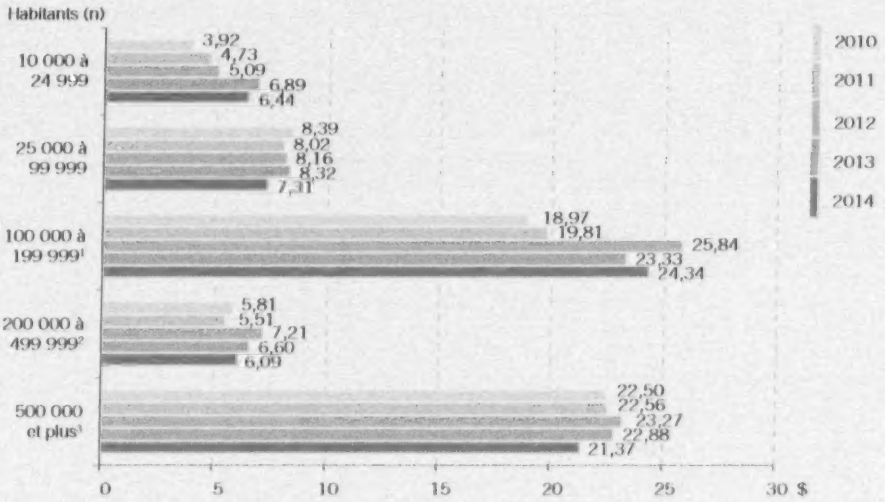

1. Lévis, Saguenay, Sherbrooke, Terrebonne et Trois-Rivières.
2. Gatineau, Laval et Longueuil.
3. Montréal et Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Portrait des dépenses en services rendus selon la région administrative

Le tableau 8 présente les dépenses culturelles en services rendus selon la région administrative des municipalités. De ces données, il ressort ce qui suit : en 2014, les dépenses les plus fortes engagées par les municipalités en services rendus en matière de culture sont effectuées dans les régions de Montréal (265 M$), de la Montérégie (93 M$) et de la Capitale-Nationale (52 M$). Toutefois, lorsque l'on prend en compte la taille de la population, on découvre qu'en dehors de la région de Montréal (133,32 $ dépensés par habitant), des efforts importants ont été déployés pour la culture en Mauricie (98,28 $ par habitant), dans le bloc régional Côte-Nord et Nord-du-Québec (93,91 $ par habitant), en Abitibi-Témiscamingue (86,06 $ par habitant) et au Saguenay–Lac-Saint-Jean (84,46 $ par habitant).

En 2014, la région de Laval a déboursé 3 M$ de plus qu'en 2013 en matière de culture (+ 14,2 %). L'effort consenti fait passer les dépenses en culture de 43,62 $ par habitant à 49,38 $ par habitant dans cette région. À l'inverse, les municipalités de la région de la Capitale-Nationale ont investi 16 M$ de moins qu'en 2013 (–23,8 %). Les dépenses municipales en culture chutent ainsi de 94,19 $ à 71,23 $ par habitant dans cette région. Les dépenses municipales en culture dans la région de la Capitale-Nationale décroissent de 4,6 % par année en moyenne depuis 2010. En 2014, les municipalités de la région de Montréal ont réduit elles aussi leurs dépenses en culture, de 13 M$ (–4,7 %) par rapport à 2013 ; l'investissement en culture passant ainsi de 141,21 $ à 133,22 $ par habitant. On notera toutefois que les dépenses municipales en culture dans la région de Montréal croissent de 2,0 % par année en moyenne (TCAM) depuis 2010.

Sur la période de 2010 à 2014, les municipalités de la région de Lanaudière présentent le plus haut taux de croissance annuel moyen des dépenses en culture en services rendus (+ 8,7 %). L'investissement municipal en culture dans cette région augmente ainsi de 45,71 $ à 60,30 $ par habitant. Suivent en importance avec une croissance annuelle moyenne de 5 % et plus les municipalités des régions Montérégie (+ 5,8 %), Mauricie (+ 5,5 %), Laurentides et Centre-du-Québec (+ 5 %, respectivement).

Dans les régions éloignées, les dépenses en services rendus croissent au mieux de 4,8 % par année en moyenne. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue spécifiquement, au cours des cinq dernières années, les sommes engagées en matière de culture par les municipalités passent de 72,27 $ à 86,06 $ par habitant. Il en va autrement dans les municipalités de la région de la Gaspésie–Île-de-la-Madeleine où les dépenses décroissent depuis 2010 de 3,5 % par année en moyenne. Dans cette région, le montant des dépenses municipales en culture, qui était de 49,69 $ par habitant en 2010, est de 43,89 $ par habitant en 2014.

Tableau 8 **Dépenses en culture des municipalités en services rendus selon la région administrative, Québec, 2010 à 2014**

	2010		2013		2014		Variation 2014/2013	TCAM[1] 2010-2014
	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant	Totales	Par habitant		
	$						%	
Régions centrales								
Capitale-Nationale	62 854 896	90,87	68 200 181	94,19	51 974 212	71,23	-23,8	-4,6
Montréal	244 446 132	126,39	277 815 709	141,41	264 869 632	133,22	-4,7	2,0
Régions périphériques								
Chaudière-Appalaches	13 250 959	32,68	14 860 202	35,54	15 533 797	37,01	4,5	4,1
Laval	21 944 546	55,04	18 191 492	43,62	20 783 539	49,38	14,2	-1,3
Lanaudière	21 131 148	45,71	29 438 793	60,59	29 550 398	60,30	0,4	8,7
Laurentides	31 298 008	57,12	37 283 244	64,45	37 991 820	65,00	1,9	5,0
Montérégie	74 136 081	51,90	90 444 324	60,97	92 836 038	62,11	2,6	5,8
Régions intermédiaires								
Mauricie	20 905 806	80,61	25 566 560	97,28	25 885 457	98,28	1,2	5,5
Estrie	11 885 519	38,34	12 542 644	39,39	12 542 986	39,20	0,0	1,4
Outaouais	19 092 864	52,73	21 766 811	57,45	22 811 972	59,81	4,8	4,5
Centre-du-Québec	10 971 208	47,35	13 212 411	55,52	13 337 608	55,72	0,9	5,0
Régions éloignées								
Bas-Saint-Laurent	8 618 194	42,83	9 718 021	48,43	10 225 241	51,06	5,2	4,4
Saguenay–Lac-Saint-Jean	20 145 442	74,36	23 105 427	83,95	23 246 394	84,46	0,6	3,6
Abitibi-Témiscamingue	10 274 955	72,27	11 910 933	82,81	12 390 864	86,06	4,0	4,8
Côte-Nord et Nord-du-Québec	8 527 406	84,27	9 166 619	91,54	9 314 753	93,91	1,6	2,2
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	4 546 052	49,69	4 250 798	46,99	3 935 471 *	43,89 *	-7,4	-3,5
Ensemble des municipalités	**584 029 215**	**74,51**	**667 474 170**	**82,61**	**647 230 180**	**79,51**	**-3,0**	**2,6**

* Précision passable : à interpréter avec prudence.

1. TCAM : taux de croissance annuel moyen.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Conclusion

En somme, après avoir progressé de 2010 à 2013, les dépenses municipales de fonctionnement en culture chutent de 2,2 % en 2014 par rapport à l'année précédente. Cette réduction des dépenses se manifeste clairement sur le plan des services rendus à la population (réduction de 3,1 % des dépenses) et des frais généraux (–3,9 %). Par contre, les coûts d'entretien et de fonctionnement des immeubles municipaux utilisés à des fins culturelles, comptabilisés dans les frais de financement et d'amortissement, ne cessent de progresser depuis 2010 (+ 6,8 % par rapport à 2013 et + 6,6 % par année en moyenne depuis 2010).

Rappelons qu'en 2014, les dépenses de fonctionnement en culture en services rendus par l'ensemble des municipalités s'élèvent à 79,51 $ par habitant. Une grande partie de ces dépenses est prélevée sur la contribution municipale (63,97 $ par habitant). La majeure partie des sommes engagées sont déboursées en *Salaires et avantages sociaux* (36,90 $ par habitant), en *Achat de biens et de services* (13,10 $ par habitant) et en *Subventions octroyées* (11,70 $ par habitant). Trois domaines figurent en tête de liste des secteurs de dépenses faites par l'ensemble des municipalités : *Bibliothèques*, *Arts et lettres* et *Patrimoine, Art public et design*.

Toutefois, lorsque l'on met les dépenses culturelles faites sous forme de services rendus en rapport avec la taille de la population des municipalités, on constate que les municipalités de moins de 200 000 habitants se distinguent des municipalités plus populeuses. En effet, dans ces groupes municipalités, les domaines privilégiés sont *Bibliothèques*, *Arts et lettres* et *Festivals et événements cultures ou à composante culturelle*. Les principales sources de financement de ces domaines sont la contribution municipale, la tarification municipale et les subventions reçues des paliers gouvernementaux. Ces sources servent principalement à payer les salaires et avantages sociaux du personnel relevant du service responsable de la culture, à octroyer des subventions à des organismes culturels de la région et à acheter des biens et des services directement reliés à une activité culturelle. Sur la période de 2010 à 2014, les municipalités de 100 000 habitants et plus affichent une plus forte décroissance annuelle moyenne du montant reçu, par habitant, en subvention des paliers gouvernementaux.

Soulignons en dernier lieu qu'en dehors de la région de Montréal, c'est parmi les régions éloignées que les sommes engagées en culture par les municipalités sont les plus élevées : 93,91 $ par habitant dans les régions regroupées de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec, 86,06 $ par habitant en Abitibi-Témiscamingue et 84,46 $ par habitant au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Numéros déjà parus

Optique culture

48	La fréquentation des institutions muséalesen 2014 et 2015	Mai 2016
47	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2015	Mai 2016
46	Les professions de la culture et des communications au Québec en 2011	Février 2016
45	La fréquentation des cinémas en 2015	Février 2016
44	Les acquisitions d'œuvres d'art de musées, entreprises et institutions en 2012-2013 et 2013-2014	Octobre 2015
43	Les ventes de livres en 2014	Septembre 2015
42	La fréquentation des arts de la scène au Québec en 2014	Septembre 2015
41	Enquête sur les ventes québécoises de livres numériques	Mai 2015
40	Les dépenses en culture des municipalités en 2013	Mai 2015
39	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2014	Avril 2015
38	Les dépenses en culture de l'administration publique québécoise depuis 1985	Février 2015
37	La fréquentation des cinémas en 2014	Février 2015
36	Les bibliothèques publiques québécoises de 2002 à 2012. Comparaisons internationales et évolution récente	Février 2015
35	Les ventes de livres de 2009 à 2013	Septembre 2014
34	Dix ans de statistiques sur la fréquentation des arts de la scène	Septembre 2014
33	Les dépenses culturelles des municipalités en 2012	Juin 2014
32	La fréquentation des institutions muséales en 2012 et 2013	Mai 2014
31	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2013	Avril 2014
30	La fréquentation des cinémas en 2013	Février 2014
29	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2010-2011 et 2011-2012	Novembre 2013
28	La fréquentation des arts de la scène en 2012	Septembre 2013
27	Les ventes de livres de 2008 à 2012	Juillet 2013
26	Le développement de pratiques culturelles chez les enfants Analyse de données de l'*Étude longitudinale du développement des enfants du Québec*	Juillet 2013
25	Les dépenses culturelles des municipalités en 2011	Mai 2013
24	Les ventes d'enregistrements sonores au Québec en 2012	Mai 2013
23	Les artistes en arts visuels québécois : un aperçu statistique	Mai 2013
22	La fréquentation des cinémas et ciné-parcs en 2012	Mars 2013
21	La fréquentation des arts de la scène en 2011	Septembre 2012
20	Les danseurs et chorégraphes québécois : un aperçu statistique	Juillet 2012
19	L'évolution des dépenses culturelles des ménages québécois, de 1997 à 2009	Mai 2012
18	Les dépenses culturelles des municipalités en 2010	Mai 2012
17	La fréquentation des institutions muséales en 2011	Mai 2012
16	Dix ans de statistiques sur le marché de l'enregistrement sonore au Québec	Mai 2012
15	Le marché du vidéogramme en 2011	Avril 2012
14	La performance financière de certaines industries culturelles au Québec de 2005 à 2009	Mars 2012
13	Projections numériques : 45 % de l'assistance des cinémas en 2011	Mars 2012
12	L'emploi salarié dans certaines industries de la culture et des communications, de 1991 à 2010	Novembre 2011
11	Les ventes d'albums québécois de nouveaux artistes	Octobre 2011
10	Les acquisitions d'œuvres d'art des musées, des entreprises et des institutions en 2009-2010	Septembre 2011
09	Dix ans de ventes de livres	Septembre 2011
08	La fréquentation des arts de la scène en 2010	Septembre 2011
07	Les parts de marché du livre édité au Québec en 2009	Juin 2011
06	Vente d'enregistrements sonores en 2010 : renforcement des tendances	Juin 2011
05	Les dépenses culturelles des municipalités en 2009	Mai 2011
04	La fréquentation des institutions muséales en 2010	Mai 2011
03	Les écrivains québécois : un aperçu statistique	Mai 2011

OBSERVATOIRE
DE LA CULTURE ET DES
COMMUNICATIONS
DU QUÉBEC

La version PDF de ce document est consultable à l'adresse suivante : www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/culture.

Pour tout renseignement
Gaétane Dubé
418 691-2414, poste 6130
gaetane.dube@stat.gouv.qc.ca

Observatoire de la culture
et des communications
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3e étage,
Québec (Québec) G1R 5T4
418 691-2414
observatoire@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
ISSN : 1925-4199 (version imprimée)
ISSN : 1925-4202 (en ligne)
2e trimestre 2016
© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2011

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique
Québec